

MÉLANGE "B" MIXTURE

CODE DU PRODUIT : 6000876

RECETTE :

55%* Phléole des prés (mil)

30%* Trèfle rouge UC

15%* Trèfle alsike

*Enrobé à 34%

SEMIS PROJET GÉNIE CIVIL ET GAZON :

NOUVEAU SEMIS

Manuel - Hydraulique - Volée

Mécanique

2,1 kg/100 m²
4,6 lb/1 000 pi²

1,3 kg/100 m²
2,9 lb/1 000 pi²

210 kg/ha
463 lb/ha

130 kg/ha
287 lb/ha

25 kg couvre :
1 190 m² - 12 810 pi²

25 kg couvre :
1 923 m² - 20 692 pi²

RÉENSEMENCEMENT

Manuel - Hydraulique - Volée

1,3 kg/100 m²
2,9 lb/1 000 pi²

130 kg/ha
287 lb/ha

25 kg couvre :
1 923 m² - 20 692 pi²

SEMIS POUR PÂTURAGE :

NOUVEAU SEMIS

Manuel - Hydraulique - Volée

Mécanique

0,5 à 0,6 kg/100 m²
1,1 à 1,3 lb/1 000 pi²

0,2 à 0,3 kg/100 m²
0,7 à 0,4 lb/1 000 pi²

50 à 60 kg/ha
110 à 132 lb/ha

20 à 30 kg/ha
44 à 66 lb/ha

25 kg couvre :
4 167 à 5 000 m²
44 833 à 53 800 pi²

25 kg couvre :
8 333 à 12 500 m²
89 667 à 134 500 pi²

BÉNÉFICES ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

- ☆ Semis pour pâturage
- ☆ Attire les insectes pollinisateurs
- ☆ Idéal pour endroits clairsemés

UTILISATION :

- ✓ Bord de route
- ✓ Terrain vague

ENSOLEILLEMENT

- Soleil
- Mi-ombragé
- Ombre Intense

TYPE DE SOL

- Argileux
- Medium (Loam-sablonneux)
- Pauvre
- Sablonneux

HAUTEUR

Hauteur à maturité **45-60 cm**Hauteur moyenne **50 cm**

PÉRIODE D'ENSEMENCEMENT

- Printemps
- 15 août au 15 septembre
- Dormance

Ce mélange rencontre les normes de la catégorie : Mélange de plantes couvre-sol Canada n°1, du tableau XV du Règlement sur les semences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Les recettes et disponibilités sont modifiables sans préavis.

*E = Avec Endophyte